



POLYCLINIQUE DE LA THIÉRACHE

Docteur Hervé HOURLIER
Président Directeur Général
Polyclinique de la Thiérache
22, route de Féron
59212 WIGNEHIES



Monsieur Jean Luc PEYRAT
Député et Conseiller Général du Nord
Mairie d'Anor
5-5 bis Rue Léo Lagrange BP n°3
59186 ANOR

Objet : Autorisation du scanner

A Wignehies, le 30 septembre 2008

Monsieur le Député,

Notre demande d'installation de scanner sur le site de la clinique a reçu un avis favorable de la Commission exécutive de l'Agence Régionale d'Hospitalisation Nord Pas de Calais le 16 septembre dernier.

Cette autorisation est une avancée primordiale en terme d'aménagement du territoire, d'amélioration de la sécurité et de la qualité du suivi des patients opérés et permettra d'améliorer la prise en charge des populations de notre bassin de vie.

Nous vous remercions vivement pour votre implication personnelle dans la défense de ce dossier de santé publique et l'ensemble de vos interventions auprès des membres de la COMEX, de Mr Daniel PERCHERON et des conseillers régionaux concernés.

Après cette étape franchie, l'établissement va mettre en œuvre les moyens nécessaires afin que nos patients et la population puissent bénéficier de cet équipement dans les meilleurs délais.

Nous vous sollicitons par ailleurs dès à présent pour que vous assuriez la Présidence de la cérémonie d'inauguration des extensions des locaux et bien entendu du scanner.

Vous remerciant pour l'ensemble de vos démarches, je vous prie de croire, Monsieur le Député, en l'expression de ma profonde gratitude.

Docteur Hervé HOURLIER,
Président Directeur Général